

18/03/2019

Communiqué de presse

Le Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale publie son mémorandum

Le Conseil de la Politique Scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale (CPS^{RBC}) est un organe consultatif indépendant du gouvernement bruxellois. Il est composé¹ de représentants des universités et hautes écoles, des employeurs, des travailleurs, des centres de recherche collective ainsi que d'observateurs du Gouvernement.

Le Conseil veut attirer l'attention des (futurs) décideurs politiques sur les enjeux régionaux en matière de Recherche & Innovation (R&I) et leur soumettre des propositions concrètes. Du mémorandum de 2014 plusieurs des propositions ont été reprises dans la déclaration de politique générale du gouvernement actuel. Le Conseil a donc décidé de nouveau d'effectuer un exercice similaire. Ce mémorandum s'articule, outre la mise en évidence des défis transversaux, autour de 5 piliers : capital humain, entreprises innovantes, spécialisation intelligente, réponse aux défis urbains et positionnement en matière d'expérimentation animale.

1. Renforcer l'offre en capital humain en stimulant les carrières scientifiques et technologiques et l'entrepreneuriat

Plus d'une personne active sur deux à Bruxelles dispose d'un diplôme universitaire ou est active dans le domaine des sciences et technologie. De même, environ une personne sur 4 à Bruxelles travaille dans ce domaine tout en disposant d'un diplôme universitaire. Malgré ce contexte favorable, la Région aura encore besoin, dans le futur, d'un nombre croissant de travailleurs qualifiés en particulier dans le domaine de la R&I.

2. Renforcer l'accompagnement et l'appui aux entreprises innovantes tout au long de leur développement

Bruxelles est la ville belge comptant le plus grand nombre de start-up technologiques mais éprouve, plus que les autres villes du pays, des difficultés à laisser ces entreprises se développer pour atteindre un stade de scale-up. Ce sont précisément ces entreprises qui représentent un groupe cible intéressant pour la Région: les scale-up créent proportionnellement plus d'emplois et de valeur ajoutée. La coopération entre différents acteurs d'accompagnement et d'appui est cruciale pour ces entreprises et doit être intensifiée.

3. Renforcer l'appui aux niches de spécialisation potentielles

Les trois domaines d'activité stratégique en matière de R&I de la Région sont définis dans son Plan Régional pour l'Innovation (PRI) : ICT, santé et environnement. Il est nécessaire de continuer cette démarche de *spécialisation intelligente* et de soutenir les trois domaines afin de poursuivre les synergies, les économies d'échelle, les effets d'entraînement et les impacts économiques et

¹ Pour la composition, voir <http://innoviris.be/fr/cps/composition>

sociaux déjà enclenchés. Parallèlement, il est également nécessaire de revoir régulièrement ces champs porteurs et ces objectifs opérationnels afin de ne pas manquer de nouvelles opportunités. Il est primordial d'assurer la continuité des projets concrets en cours et de conserver une parties moyens destinés à la R&I à de la recherche « libre » c'est à dire qui n'est pas forcément lié à une thématique spécifique.

4. Stimuler l'approche de défis urbains par des initiatives telles que les 'living labs'

La Région s'est lancée pour la première fois en 2013 dans la voie des 'living labs', des plateformes expérimentales qui permettent de tester de nouvelles idées dans un environnement réel (avec des utilisateurs). Le programme thématique « Test-It » a été lancé par Innoviris en 2017, mettant l'accent sur la rénovation durable dans le secteur de la construction. La dernière édition, le « Brussels Smart Mobility Challenge », visait le développement de solutions de mobilité intelligentes.

Un engagement et une implication effective de tous les acteurs pertinents dans la conception, l'exécution et la mise en œuvre de la recherche et de ses résultats représentent la meilleure garantie de création d'une solution innovante qui réponde aux besoins et souhaits des utilisateurs et de la société et offre une réponse réaliste, pertinente et adaptée. Une telle approche de la R&I doit être encouragée.

5. Expérimentations animales

Le gouvernement bruxellois actuel a déposé un projet de décret sur une réduction substantielle du nombre d'expérimentations animales en Région de Bruxelles-Capitale. Ce projet a été approuvé en première lecture le 19 juillet 2018 par le gouvernement bruxellois. L'avis négatif du Conseil de la Politique scientifique n'a toutefois pas été pris en compte dans ce cadre. Un délai fixe pour la suppression des essais de sécurité n'est pas réaliste et il faut tenir compte de la législation existante à un autre niveau ou dans d'autres domaines. Une approche interrégionale est extrêmement souhaitable.

En savoir plus ?

Le mémorandum du Conseil de la Politique Scientifique reprend des propositions adressées à la future équipe dirigeante de la Région de Bruxelles-Capitale. Il reflète les grands thèmes et enjeux actuels et futurs pour la Région de Bruxelles-Capitale en matière de la recherche, de développement et d'innovation.

Retrouvez le mémorandum complet sur le site du [Conseil de la Politique Scientifique](#).

Contact:

Daniele CARATI
Président du Conseil de la Politique Scientifique
dcarati@ulb.ac.be

Karen CRABBÉ
Vice-Présidente du Conseil de la Politique Scientifique et Présidente du groupe de travail mémorandum
KC@pharma.be